

LA VENGEANCE DE FRANÇOIS PEROL

Si la digitalisation semble plus ou moins acquise, le regroupement de Caisses d'Épargne et des Banques Populaires ne fait pas l'unanimité au sein du Groupe BPCE.

En effet, François PEROL semble très contesté dans ses choix stratégiques, même si certains dirigeants, changeant de cap après le procès de leur grand patron, le soutiennent. Pour mémoire, si François PEROL a été relaxé en 1ère instance, il n'en reste pas moins que cette décision a fait l'objet d'un appel par le Parquet. La CGT s'est portée partie civile dans cette procédure.

Vous lirez avec beaucoup d'attention l'article ci dessous, paru dans Capital, le 7 janvier 2016, et que nous relayons in extenso.

Blanchi par la justice et renouvelé par ses troupes, le patron des Banques populaires et des Caisses d'épargne veut retrouver son autorité sur les barons du groupe. Pas gagné.

Hallucinant ! Il nous a dit que "des têtes allaient tomber." Ce président d'une Caisse d'épargne est encore sous le choc du discours qu'à tenu fin septembre **François PEROL** aux dirigeants des 35 banques - 17 Caisses d'épargne et 18 Banques populaires qui constituent BPCE.

Quelques jours plus tard, lors d'une réunion chez NATAXIS (la banque d'affaires du groupe), le patron enchaînait sur le même ton, ironisant sur "l'excès de cirage" que venait de lui prodiguer un cadre redevenu obséquieux.

Qu'on se le dise, l'empereur François PEROL est de retour et il n'est pas content ! Cela faisait des mois qu'une méchante affaire judiciaire lui gâchait la vie.

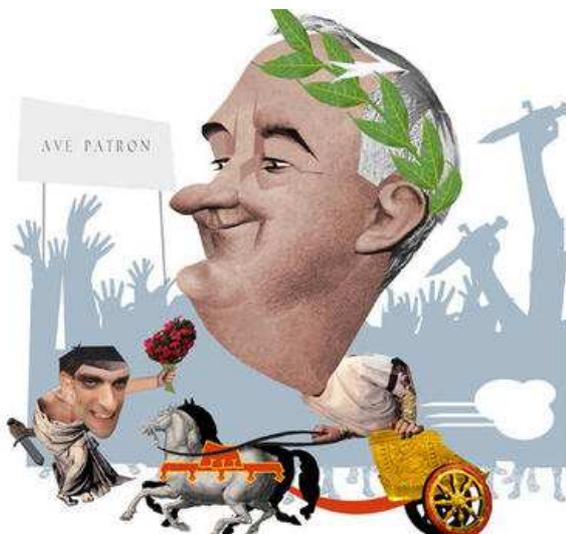
Au printemps 2014, l'ancien collaborateur de **Nicolas SARKOZY** avait été mis en examen, soupçonné d'avoir profité de son poste à l'Élysée pour obtenir la présidence de BPCE en 2009. Et voilà que le 24 septembre, et malgré un réquisitoire très sévère, le tribunal correctionnel de Paris l'avait blanchi.

Poussant son avantage, le relaxé avait convaincu dans la foulée le conseil de surveillance de lui renouveler son mandat par anticipation. Et ce à l'unanimité. Sûr de rester jusqu'en 2020, le président de BPCE compte désormais régler ses comptes avec ceux qui ont pu se réjouir de ce moment de fragilité. Mais le peut-il vraiment ?

François PEROL, qui a refusé de répondre à Capital, est d'abord très loin d'avoir le soutien de l'ensemble du groupe, dont il se prévaut. "Il a gagné son bras de fer mais sa majorité n'a jamais été aussi étroite", résume un baron du groupe qui, comme tous ses pairs, ne parle que sous anonymat.

En effet, les semaines qui ont précédé l'apparent plébiscite ont mis au jour une fracture profonde. Non pas entre les "bleus" et les "rouges", le surnom que se donnent entre eux les dirigeants des Banques populaires et des Caisses d'épargne, mais au sein même de chaque clan.

D'un côté, les légitimistes, qui saluent la bonne gestion de l'ancien banquier de Rothschild. De l'autre, les contestataires, qui le soupçonnent de vouloir en finir avec l'esprit mutualiste. Beaucoup d'élus régionaux dénoncent aussi l'"arrogance" de cet inspecteur des finances parachuté à leur tête. "Il est intelligent, mais il



François PEROL, en César, est assuré de diriger le groupe bancaire jusqu'en 2020. Une bonne nouvelle accueillie avec une joie pas toujours sincère.

Illustration : Laurent Blachier pour Capital

a un relationnel compliqué", tance une présidente de Caisse d'épargne.

Chez les bleus, la division est nette. Consultés par leurs représentants au conseil de surveillance le 21 octobre, 10 des 18 directeurs généraux du réseau ont voté contre la reconduction de PEROL. Parmi eux, selon nos informations, **Olivier KLEIN**, **Yves GEVIN** et **Catherine HALBERSTADT**, les DG de la Bred, de Rives de Paris et du Massif central.

Quelques jours plus tard, les présidents des Banques populaires, eux, se sont prononcés de justesse pour. Et ce malgré l'opposition résolue de **Stève GENTILI**, président de la Bred et vice-président de BPCE.

Devant cette division DG-présidents, François PEROL a alors multiplié les approches individuelles. Et trouvé une oreille attentive auprès d'Yves GEVIN, qui, d'après plusieurs sources, se serait désolidarisé de ses pairs pour faire basculer les Banques populaires dans le camp du oui. L'intéressé refuse de commenter.

François PEROL ne fait guère plus l'unanimité chez les rouges : plusieurs poids lourds du réseau se sont opposés à lui.

Notamment **Nicolas PLANTROU**, **Catherine AMIN-GARDE**, **Yves TOUBLANC** et **Didier PATAULT**, dirigeants respectifs de Normandie, Loire-Drôme-Ardèche, Rhône-Alpes et Ile-de-France.

A l'inverse, le patron a pu compter sur le soutien sans faille de **Stéphanie PAIX** (Rhône-Alpes aussi) et, surtout, de **Pierre VALENTIN**, le président de la Caisse Languedoc-Roussillon, que PEROL avait poussé à la présidence du conseil de surveillance de BPCE en mai. En remerciement, Valentin a envoyé un courrier à tous les administrateurs pour les encourager à voter oui. "Cette lettre est très mal passée, raconte un président de Caisse. Il a gagné dans le groupe le surnom de "Supermenteur", tant il

change de discours en fonction de l'auditoire." Finalement, les "écureuils" ont voté pour, de justesse encore.

L'ambiance n'est pas à la franche camaraderie, et il sera bien difficile à François PEROL de dérouler son plan stratégique. La "digitalisation" du réseau devrait pouvoir passer; la fusion de caisses qu'il espère sera plus compliquée.

Souvent contre l'avis de leurs dirigeants, il aimerait rapprocher les Banques populaires de Nice et de Marseille, les Caisses d'Épargne du Nord et de Picardie ainsi que celle d'Alsace avec la Champagne ou la Bourgogne.

De même ne pourra-t-il sans doute pas mettre à l'écart ceux qu'il soupçonne d'avoir voulu prendre sa place - ils jurent le contraire comme Didier PATAULT et Olivier KLEIN. Certes, il peut pousser l'inspection générale de BPCE à aller enquiquiner tel ou tel patron de caisse, mais les dirigeants régionaux restent élus ou nommés par leur base. Peu après que PEROL a menacé de couper des "têtes", la Bred avait d'ailleurs publiquement affirmé son soutien à Olivier Klein.

BPCE (Banque populaire Caisse d'épargne) : le 2^e groupe bancaire en France, 8.000 agences bancaires. 18 Banques populaires régionales ; 17 Caisses d'épargne régionales. Possède aussi Natixis, Crédit foncier.

Gilles Tanguy
Journaliste à CAPITAL



Le secrétariat

Isabelle MAUZAT-MARTIN, Catherine VINET-LARIE, Bernard DANTEC, Jean-Michel EDON, Stéphane RUFFIN